

REGLEMENT DU TRANLOUP NATURE

Epreuve : Une boucle d'environ 10 kilomètres à pieds, style libre. Parcours situé à Blessac 23200 (90% chemins)

Pour les enfants , selon les catégories et selon la réglementation FFA

Participants : Epreuve ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 16 ans (année civile 1999) pour les 10km

Pour les mineurs , une autorisation parentale sera demandée.

Inscriptions:

Conformément à la législation en vigueur, la présentation de la copie de la licence FFA, ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an est obligatoire.

Droit d'engagement = **6 € pour les 10km**

Gratuit pour les courses enfants

L'inscription est validée par la présentation des documents suivants :

- bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- photocopie de la licence ou du certificat médical qui sera conservé par l'organisation.
- règlement par chèque établi à l'ordre du Comité d'Animation de Blessac

A adresser à Jean-Yves BERNARD 6 Chemin de la chaumière 23200 BLESSAC

Ou par téléphone jusqu'au jeudi 01/10/2015 à 20h au 05.55.83.88.23 ou 06.52.75.68.60 ou par email [jybsb@free.fr](mailto: jybsb@free.fr)

Une majoration de 2€ sera appliquée pour les inscriptions prises le jour de la course.

Le retrait des dossards s'effectuera à la **salle polyvalente** de Blessac, le samedi 03/10/2015 à partir de 13h30

Horaires et lieu : Départ et arrivée Bourg de Blessac

Accueil : 13h30 Départ : courses jeunes 14h15 - 10km : 15h

Stationnement : Rue du château - Route de St Sulpice -Parking salle polyvalente

Parcours : Boucle de 10kms (pistes, chemins et route)

Ravitaillement : 2 points sur le parcours (liquide) et 1 à l'arrivée (liquide et solide).

Sécurité : L'organisation se réserve le droit d'arrêter, sur conseil médical, tout coureur présentant des signes de défaillance physique. L'assistance médicale sera assurée par la Protection civile de la Creuse ADPC 23.

Les classements seront établis selon les catégories FFA

Douches : Les douches du stade municipal seront mises à disposition des concurrents jusqu'à 19h.

Matérialisation du circuit : Le circuit sera balisé par un fléchage et un marquage au sol effaçable et respectueux de l'environnement. Deux véhicules ouvrant et fermant la course encadreront les concurrents.

Des signaleurs assureront la surveillance du circuit.

Récompenses : - Un lot à tous les concurrents

-10km : il n'y aura pas de prime en espèce, les concurrents recevront des coupes ou des lots en nature.

- Les 3 premiers hommes -Les 3 premières femmes

- Les premiers de chaque catégorie hommes et féminines (non cumul de récompense)

-une récompense à tous les enfants

Buffet : Un buffet sera servi aux concurrents après la remise des récompenses .

Assurance : Responsabilité civile souscrite par l'organisateur concernant les dommages mettant en cause la responsabilité des concurrents. Il vous appartient de souscrire une garantie individuelle accident.

Droit d'image : Tout concurrent autorise l'organisation du « Tranloup Nature » à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de l'épreuve

Ethique ; Les participants s'engagent à respecter la charte des courses nature :

-respect de l'environnement, conservation des déchets

-esprit sportif, aide aux concurrents blessés ou en difficulté.

Annulation de l'épreuve :

Si l'épreuve devait être annulée en cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.